

# Ministère de la culture

## **Concours externe de technicien d'art, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », session 2018**

**Du 13 novembre au 16 novembre 2018**

### **Épreuve pratique d'admission**

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 (...).

**L'épreuve pratique consiste, pour cette spécialité, en la réalisation d'une pièce par des techniques relatives aux métaux ferreux et non-ferreux :**

- a) tournage ;
- b) fraisage ;
- c) assemblage à froid et/ ou à chaud au choix du candidat lors de la réalisation de la pièce.

**(durée : 28 heures ; coefficient : 4)**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Document fourni avec le sujet :

Plan de la lampe.

### **SUJET**

Vous devez réaliser la lampe devant vous à l'aide du modèle original et du plan fourni en utilisant les techniques suivantes :

- a) tournage ;
- b) fraisage ;
- c) assemblage à froid et/ ou à chaud selon votre choix.

